

## **ASSOCIATION M.J.C. GIAUME**

*7, Avenue Pierre de Coubertin  
06150 CANNES LA BOCCA*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2023**

**MYRIAM CARULLA-BOVIS**

**MATHIEU DENIS**

**GILLES REYNIER**

*Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes*

**FRANÇOISE MARRA**

*Expert-Comptable*

A l'Assemblée Générale de l'Association M.J.C. GIAUME,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association M.J.C. GIAUME relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.



## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 19 Mars 2024



Le Commissaire aux Comptes  
S.A.S. sudconseil.com  
Gilles REYNIER

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques...	9 134	3 473	5 661		5 661
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>Immobilisations corporelles</b>					
	Terrains					
	Constructions	34 772	34 772			
	Installations techniques Matériel et outillage	151 756	115 415	36 341	65 680	29 338- 44.67-
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
<b>Immobilisations financières(1)</b>						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
<b>Total I</b>	<b>195 663</b>	<b>153 660</b>	<b>42 003</b>	<b>65 680</b>	<b>23 677-</b>	<b>36.05-</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>					
	<b>Créances(2)</b>					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés					
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres	44 850		44 850	52 784	7 934- 15.03-
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	179 628		179 628	131 243	48 385 36.87	
Charges constatées d'avance	1 918		1 918	1 855	63 3.37	
<b>Total II</b>	<b>226 395</b>		<b>226 395</b>	<b>185 882</b>	<b>40 513</b>	<b>21.80</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunt(III)					
	Primes de remboursement des emprunt(IV)					
	Ecart de conversion acti(V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>422 058</b>	<b>153 660</b>	<b>268 398</b>	<b>251 562</b>	<b>16 836</b>	<b>6.69</b>

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	105 010	56 221	48 789	86.78
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau	7 200	7 200			
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>20 020</b>	<b>48 789</b>	<b>28 770</b>	<b>58.97</b>
	<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>132 230</b>	<b>112 210</b>	<b>20 020</b>	<b>17.84</b>
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	15 483	19 887	4 404	22.14
	Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	<b>147 713</b>	<b>132 097</b>	<b>15 616</b>	<b>11.82</b>
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	64 021	53 275	10 746	20.17
	<b>Total III</b>	<b>64 021</b>	<b>53 275</b>	<b>10 746</b>	<b>20.17</b>
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 439	2 350	1 089	46.33
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	33 815	47 657	13 842	29.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 823	5 154	1 670	32.40
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	12 587	11 029	1 558	14.13
	<b>Total IV</b>	<b>56 664</b>	<b>66 190</b>	<b>9 525</b>	<b>14.39</b>
	Ecart de conversion passif(V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>268 398</b>	<b>251 562</b>	<b>16 836</b>	<b>6.69</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

44 077

55 161

SUD  
CONSEIL.com

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 - 12	31/12/2022 - 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation(1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	84 973	53 469	31 503	58.92
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	423 205	435 415	12 209-	2.80-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats	1 667	1 667		
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 421	16 536	14 115-	85.36-
Utilisations des fonds dédiés		4 000	4 000-	100.00-
Autres produits	1	123	123-	99.31-
<b>Total I</b>	<b>512 267</b>	<b>511 210</b>	<b>1 057</b>	<b>0.21</b>
<b>Charges d'exploitation(2)</b>				
Achats de marchandises	22 687	22 594	93	0.41
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	141 713	126 255	15 458	12.24
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 534	8 087	2 553-	31.57-
Salaires et traitements	226 677	218 938	7 739	3.53
Charges sociales	66 985	61 951	5 034	8.13
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	32 040	26 221	5 819	22.19
Dotations aux provisions	10 746	2 500	8 246	328.84
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	18	66	48-	72.30-
<b>Total II</b>	<b>506 401</b>	<b>466 612</b>	<b>39 789</b>	<b>8.53</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>5 866</b>	<b>44 598</b>	<b>38 732-</b>	<b>86.85-</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**SUDE**  
CONSEIL

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 242	869	1 373	158.14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	<b>2 242</b>	<b>869</b>	<b>1 373</b>	<b>158.14</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>2 242</b>	<b>869</b>	<b>1 373</b>	<b>158.14</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>8 108</b>	<b>45 466</b>	<b>37 359</b>	<b>82.17</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	8 912	5 818	3 094	53.18
Sur opérations en capital	4 404	1 348	3 056	226.63
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	<b>13 316</b>	<b>7 166</b>	<b>6 149</b>	<b>85.81</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	1 224	3 844	2 620	68.15
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	180		180	
<b>Total VI</b>	<b>1 404</b>	<b>3 844</b>	<b>2 440</b>	<b>83.47</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>11 912</b>	<b>3 323</b>	<b>8 589</b>	<b>258.48</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>527 824</b>	<b>519 245</b>	<b>8 579</b>	<b>1.65</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>507 805</b>	<b>470 456</b>	<b>37 349</b>	<b>7.94</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>20 020</b>	<b>48 789</b>	<b>28 770</b>	<b>58.97</b>

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	12
Informations générales complémentaires	12
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Tableau de variation des fonds propres	15
Tableau de variation des fonds dédiés	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Variation des fonds propres	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Produits à recevoir	17
Détail des produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Détail des charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Subventions d'équipement	19
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	19
Montant des engagements financiers	19
Informations en matière de crédit bail	20
Engagement en matière de pensions et retraites	20
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Produits et charges exceptionnels	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2023 confirme la reprise des activités en lien avec les enfants et les adultes.

Les excédents de trésorerie sont toujours placés pour anticiper le versement des indemnités de départ en retraite prévues par la convention collective.

Le déménagement qui était prévu fin 2023 a été reporté au mieux à l'été 2024.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

##### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

##### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

##### Informations générales complémentaires

L'association constitue un élément essentiel de la vie culturelle, sociale et citoyenne du territoire de vie où elle est implantée.

Son objet social a pour but de créer, d'animer et de gérer les principales missions et activités suivantes :

I Accueillir et informer la population des quartiers prioritaires au sein desquels elle

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- est implantée,
- 2 Favoriser le lien social, l'esprit de solidarité, encourager les échanges et le partage des idées et des moyens, lutter contre les exclusions, permettre à toutes les générations de mieux vivre ensemble,
  - 3 Proposer et encadrer des activités éducatives, sociales, culturelles, artistiques et sportives,
  - 4 Coordonner les initiatives individuelles et collectives, contribuer à animer, coordonner et harmoniser les interventions éducatives, sociales, culturelles et sportives,
  - 5 Contribuer à améliorer la vie quotidienne des habitants.

L'association est laïque et indépendante. Elle s'interdit toute appartenance à une organisation politique et/ou confessionnelle.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 100		7 034
Installations générales agencements aménagements des constructions	34 772		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 803		
Installations générales agencements aménagements divers	10 376		
Matériel de transport	113 350		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 296		1 509
<b>TOTAL</b>	<b>187 598</b>		<b>1 509</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189 698</b>		<b>8 543</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 134	9 134
Installations générales agencements aménagements constr.			34 772	34 772
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		932	8 871	8 871
Installations générales agencements aménagements divers		259	10 117	10 117
Matériel de transport			113 350	113 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 387	19 418	19 418
TOTAL		2 578	186 529	186 529
TOTAL GENERAL		2 578	195 663	195 663

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 100	1 373		3 473
Installations générales agencements aménagements constr.	34 772			34 772
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 079	1 191	932	6 338
Installations générales agencements aménagements divers	7 317	923	259	7 981
Matériel de transport	59 523	26 266		85 789
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 228	2 467	1 387	15 307
TOTAL	121 918	30 847	2 578	150 187
TOTAL GENERAL	124 018	32 220	2 578	153 660

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 373				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 191				
Instal.générales agenc.aménag.divers	800		123		
Matériel de transport	26 266				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 410		57		
TOTAL	30 667		180		
TOTAL GENERAL	32 040		180		

La Ville met à disposition de l'Association, à titre gratuit, des locaux pour l'administratif et l'animation :

- A la Ferme Giaume sise 7 avenue Pierre de Coubertin à CANNES LA BOCCA : des locaux, d'une superficie de 125m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée, côté Est de la Ferme Giaume comprenant un hall d'attente, un espace d'accueil, une salle polyvalente, deux bureaux, un espace numérique et un sanitaire. Deux bureaux, d'une superficie de 10 m<sup>2</sup> chacun, à l'inter étage, côté Est de la Ferme Giaume. Un grenier, à usage de stockage de matériel, d'une superficie de 125 m<sup>2</sup>, au 1er étage, côté Est de la Ferme Giaume. Un local, à usage de stockage de matériel, d'une superficie de 125 m<sup>2</sup>, au rez de chaussée, côté Ouest de la Ferme Giaume. La valeur locative de ces locaux est estimée à la somme de 24.500€. Les charges locatives afférentes à ces locaux sont à la charge de l'Association.
- La Ville met également à disposition de l'Association, à titre gratuit, par saison sportive la salle d'escalade du Palais des Victoires situé à CANNES LA BOCCA, 2 avenue Maurice Chevalier, à raison de 700 heures, au tarif horaire de 32,50€. La valeur locative de cette installation sportive est estimée à 22.750€.
- La ville met également à disposition de l'Association, à titre gratuit, une fois par an, ses salles de spectacles municipales notamment le Théâtre de la Licorne, l'Espace

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Miramar et le Théâtre Amexandre III. L'association prend en charge les frais techniques. La valeur locative journalière de ces salles de spectacles est estimée à 392€ pour le Théâtre de la Licorne, 299€ pour l'Espace Miramar et 392€ pour le théâtre Alexandre III.

La convention en date du 04/01/2022 a prolongé cette occupation pour une durée de trois années à compter du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.

### Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	56 221		48 789		105 010
Report à nouveau	7 200				7 200
Excédent ou déficit de l'exercice	48 789	48 789		20 020	20 020
Situation nette	112 210			20 020	132 230
Subventions d'investissement	19 887			4 404	15 483
<b>TOTAL I</b>	<b>132 097</b>	<b>48 789</b>	<b>48 789</b>	<b>24 424</b>	<b>147 713</b>

**Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

Néant

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	48 275	10 746			59 021
Autres provisions pour risques et charges	5 000				5 000
<b>TOTAL</b>	<b>53 275</b>	<b>10 746</b>			<b>64 021</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>53 275</b>	<b>10 746</b>			<b>64 021</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		42 786			

### Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	36 821	36 821	
Débiteurs divers	5 611	5 611	
Charges constatées d'avance	1 918	1 918	
<b>TOTAL</b>	<b>44 350</b>	<b>44 350</b>	

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 439	3 439		
Personnel et comptes rattachés	12 188	12 188		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 697	17 697		
Autres impôts taxes et assimilés	3 930	3 930		
Autres dettes	6 823	6 823		
Produits constatés d'avance	12 587	12 587		
<b>TOTAL</b>	<b>56 664</b>	<b>56 664</b>		

### Variation des fonds propres

#### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

#### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	42 432
<b>Total</b>	<b>42 432</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Détail des produits à recevoir

	Montant
ADHERENTS	861
SUBVENTION VILLE DE CANNES	31 898
SUBVENTION CAF	66
PRESTATIONS DE SERVICES CAF	4 857
SUBVENTION ASP	485
SUBVENTION UNIFORMATION	4 265
<b>Total</b>	<b>42 432</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	16 253
Autres dettes	6 823
<b>Total</b>	<b>23 076</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Détail des charges à payer

	Montant
CONGES A PAYER +CHARGES	16 253
ADHERENTS+ELECTRICITE+FRAIS DEPLACEMENTS+CAC	6 823
<b>Total</b>	<b>23 076</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		1 918
<b>Total</b>		<b>1 918</b>
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		12 587
<b>Total</b>		<b>12 587</b>

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués de la quote-part d'indemnisation MAIF 2015 non utilisée pour 2.653,79€, de la quote-part du mécénat perçu pour l'achat de la CLIO pour 832,50€, des cotisations adhérents perçues d'avance pour 7.900,50€ et de la subvention CLAS pour 1.200€.

### Subventions d'équipement

## - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Dettes garanties par des sûretés réelles

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		5 276
LOCATION FINANCIERE PHOTOCOPIEUR KONICA-MINOL	5 276	
<b>Total (1)</b>		<b>5 276</b>

##### Engagements recus

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Crédit ball

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite égale à 1/4 de mois de salaire par année d'ancienneté les 10 premières années et 1/3 de mois pour les années suivantes.

Le salaire ayant servi de base de calcul est celui du mois de décembre 2023 majoré des charges patronales. Sur la base du calcul réglementaire avec un âge de départ à la retraite de 65 ans, une rotation forte du personnel, un taux d'actualisation de 3,17% et un taux de charge variable par salarié.

Les droits proratisés des salariés s'élèvent à 59.021€ au 31/12/23.

Le différentiel de 10.746€ a fait l'objet d'une provision d'exploitation.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	42 324
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	2 069
35 à 44 ans	21 à 30 ans	13 633
moins de 35 ans	plus de 30 ans	995
<b>Engagement total</b>		<b>59 021</b>

#### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over fort
- taux d'inflation 2%
- taux d'actualisation 3,17%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	13 544	45 477	
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- QP REMBOURSEMENT MAIF SINISTRE 2015	1 066	771800
- QP SUBVENTION COVID	746	771800
- REMBOURSEMENT TENTES ABIMEES	496	771800
- PRODUITS S/EXERCICES ANTERIEURS	6 604	772000
- SUBVENTIONS EQUIPMT VIREES AU RESULTAT	4 404	777000
<b>Total</b>	<b>13 318</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- AMENDES ROUTIERES	224	671200
- SECOURS SEJOUR VALBERG	248	671800
- CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	753	672000
<b>Total</b>	<b>1 225</b>	

